

Le Cantal en itinérance

7 JOURS / 7 NUITS en itinérance



Le Cantal est une terre de randonnée par excellence, avec des paysages à couper le souffle. Vous marcherez sur le plus grand volcan d'Europe tout de même ! Nous vous proposons une semaine en itinérance, avec transfert des bagages. Nous passerons par les endroits les plus emblématiques du massif : puy Mary, Plomb du Cantal, puy Griou, en alternant les passages en crêtes et les cheminements en vallées.

Les monts du Cantal occupent la majeure partie du département du Cantal, dont leur nom est issu.

Appelé Haute-Auvergne depuis le Moyen-Age, ce n'est qu'en 1790 qu'il fut invité à se choisir un nom, et il prit celui du plus haut sommet, le Plomb du Cantal (1855m) et s'appela Cantal.

Particularité du séjour

Type de séjour	Séjour Randonnées itinérantes accompagnées, avec système de portage de bagages
Niveau requis	■ ■ ■ ■ □
Encadrement	Brevet d'État d'Accompagnateur en Montagne
Prix	850,00 € par personne
Groupe	8 personnes minimum ; 12 personnes maximum
Dates / Période	Dates à définir selon calendrier
Hébergements	Hébergement dans des gites et une nuit en refuge plus rustique. Chambres de 4 personnes maximum avec salle d'eau indépendante (sauf nuit en refuge en dortoir)
Repas	Séjour en pension complète. Repas préparés à base de produits locaux et issus de la cuisine traditionnelle.
Lieu de départ	Rendez- vous en fin d'après-midi (17h) au gite de La Boudio le Jour 1.
Lieu d'arrivée	Retour au gite de La Boudio dans l'après-midi le Jour 6.

Les + du séjour

Le tour du massif du Cantal en 7 jours.
Des paysages époustouflants.
Des hébergements de grande qualité.
Le transfert de vos bagages chaque jour.
Randonnées encadrées et commentées par des professionnels diplômés et passionnés via des itinéraires reconnus et testés pour vous.



EUROPARC
FÉDÉRATION



LA CHARTE EUROPÉENNE
DU TOURISME DURABLE DANS
LES ESPACES PROTÉGÉS

Programme jour par jour

Il est important de prendre en considération le fait que l'AEM peut modifier les itinéraires en fonction des conditions météorologique et/ou de terrains et/ou du niveau du groupe. Les itinéraires resteront sensiblement les mêmes, il existe des échappatoires/variantes qui permettent de raccourcir ou de rallonger les journées.

JOUR 1 : DEBUT DE L'AVENTURE!

Rendez- vous en fin d'après-midi au gîte de la Boudio sur la commune de la Vigerie. Nous vous attendons au gîte où nous passerons la première soirée ensemble. Dîner et nuit au gîte de La Boudio.

JOUR 2 : C'EST PARTI!

Dénivelée positive 100m – dénivelée négative 980m - 18.5 km

Nous partirons en direction du Peyre-Arse par les crêtes, nous passerons au pied du Puy Mary pour rejoindre le col de Serre et descendre en fin d'après-midi sur le village du Claux.

Dîner et nuit au gîte du Puy Mary.

JOUR 3 : PLEIN LA VUE !

Dénivelée positive 900m – dénivelée négative 980m – 19 km

On retourne sur les crêtes en passant par le Suc de la Blatte, le puy de la Tourte et le Pas de Peyrol pour nous diriger vers le Chavaroche et basculer vers Mandailles.

Dîner au restaurant Au Bout du Monde et nuit au gîte et chambres d'hôtes Vert Azur à Mandailles.

JOUR 4 : INTO THE WILD !

Dénivelée positive 1000m – dénivelée négative 920m – 17 km

La journée la plus sauvage du séjour. On commence par aller au col du Pertus afin de rejoindre l'Elancèze et filer vers le Courpou Sauvage. Nous descendrons ensuite vers les cascades de Faillitoux et nous finirons la journée au gîte de Thiézac.

Dîner et nuit au gîte et chambres d'hôtes de la Ferme de Trielle.



JOUR 5 : LES CRETES ET LE SOMMET DU CANTAL.

Dénivelée positive 1200m – dénivelé négative 885m – 17 km

De Thiézac nous allons remonter sur les crêtes et emprunter une ancienne voie romaine qui va nous mener au point culminant du Cantal : le plomb du Cantal et ses 1855 mètres. Nous dormirons plus bas, à Prat de Bouc.

Dîner et nuit au gîte de Prat de Bouc.

JOUR 6 : TOUT EN CONTRASTES !

Dénivelée positive 700m – dénivelé négative 650m – 14 km

Nous passerons par la station du Lioran pour rejoindre le refuge de Meije Costes en passant au pied du puy Griou.

Le refuge est inaccessible en voiture, et le nécessaire (drap-sac et affaires de toilettes) pour le soir devra être récupéré au Lioran avant de monter.

Dîner et nuit au refuge de Meije Coste.

JOUR 7 : RETOUR A LA CASE DEPART !

Dénivelée positive 645m – dénivelé négative 690m – 13 km

La semaine en itinérance va se conclure avec cette dernière journée qui nous ramènera à la Boudio. Nous devons franchir une crête pour arriver à destination. Cela nous fera passer par le puy de Seycheuse.

Dîner et nuit au refuge de la Boudio.

JOUR 8 : FIN DU SEJOUR APRES UN BON PETIT-DEJEUNER

Le séjour se termine après une bonne nuit et un bon petit-déjeuner pour refaire le plein de forces.

Fin du séjour après le petit-déjeuner au gîte de la Boudio.



EUROPARC
FÉDÉRATION



**LA CHARTE EUROPÉENNE
DU TOURISME DURABLE DANS
LES ESPACES PROTÉGÉS**

Informations supplémentaires

LE PRIX COMPREND	<ul style="list-style-type: none">• La pension complète du dîner du jour 1 au petit-déjeuner du jour 8.• L'encadrement par un professionnel diplômé BE Accompagnateur en Montagne, spécialiste de la région.• Les draps fournis à votre arrivée.• Le transport des bagages entre les hébergements (sauf Jour 6).• Les taxes de séjour.• Les frais d'organisation et de réservation.
LE PRIX NE COMPREND PAS	<ul style="list-style-type: none">• Les frais d'adhésion.• Les frais de dossier.• Les frais d'assurance éventuelle.• Le transport aller/retour sur le lieu du séjour.• Les dépenses personnelles.

PRECISION CONCERNANT LE SEJOUR

L'accompagnateur se réserve le droit de modifier les parcours en fonction des conditions météorologiques ou pour toute autre raison qui pourrait avoir des incidences sur la sécurité du groupe.

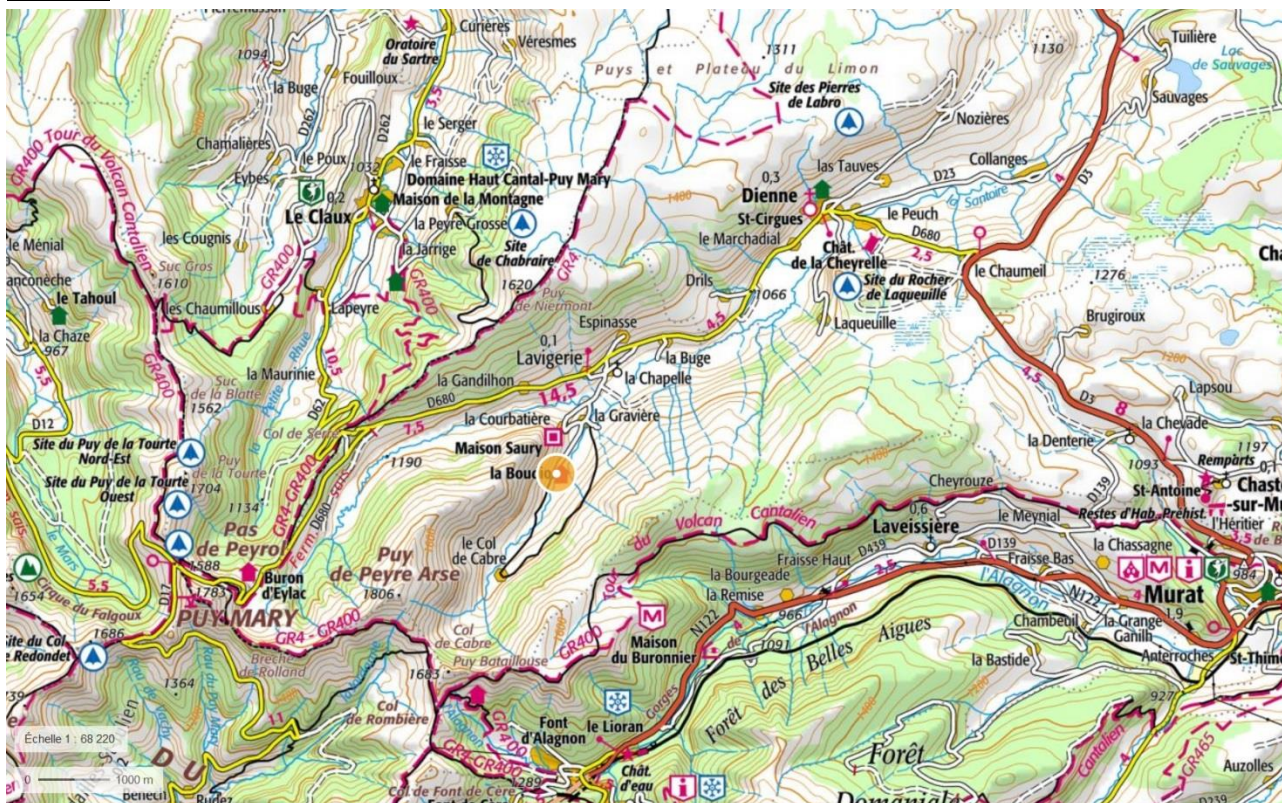
HEBERGEMENT

Dans 5 gîtes et chambres d'hôtes de grande qualité et un refuge de montagne réaménagé.

REPAS

Tous les repas sont pris en compte dans le montage du séjour. Côté cuisine, les repas font appel essentiellement aux ressources du terroir. Ils sont préparés par les restaurateurs et les producteurs locaux.

ACCES



Si vous venez en train

Gare S.N.C.F. de Murat arrêt des TER.

Si vous venez en voiture

D3 en direction de Murat ou Riom-es-Montagne, puis prendre la direction de Dienne, Lavigerie D680

Pensez au co-voiturage : si vous le souhaitez nous pouvons transmettre vos coordonnées à d'autres participants proches de chez vous.



PRECISION SUR LE NIVEAU REQUIS

Niveau 4 : Difficultés techniques liées au type de terrain, à la durée des étapes ou à l'altitude. Pour sportif confirmé pratiquant régulièrement une activité qui favorise l'endurance. De 5 à 8h de marche par jour, 600 à 1200m de dénivelée positive par jour. Possibilité d'étape de + de 20km. Ce séjour est classé 4 sur une échelle de 5 étant donné qu'il y a presque 1000 mètres de dénivelée tous les jours. Toutefois, il faut prendre en considération la présence du logisticien qui à tout moment peut venir récupérer les personnes en difficulté. Et puis nous savons prendre notre temps...

Les enfants sont acceptés (à partir de 16 ans) dans la mesure où les parents valident et cautionnent leur aptitude physique.

Les animaux ne sont pas acceptés.

ENCADREMENT

Votre accompagnateur, diplômé d'état Accompagnateur en Montagne

MATERIELS A PREVOIR

Pour partir en randonnée

- une bonne paire de chaussures de marche ayant une bonne tenue de la cheville avec semelles type "Vibram" si possible vous ayant déjà servi
- paire de chaussures d'eau ou vieilles chaussures pour traverser les rivières.
- bâton de marche ou canne télescopique (selon les goûts de chacun)
- vêtement de pluie (cape), coupe-vent, casquette
- veste imperméable et respirante type gore tex
- polaire et pull-over
- Pantalon de marche, short
- lunettes de soleil
- paire de gants fins type polaire
- plusieurs paires de chaussettes ;
- sous-vêtements de rechange ;
- une serviette de toilette ;
- crème solaire, stick à lèvres ;
- boîte plastique hermétique type "Tupperware" (contenance 1 litre) pour conditionnement des pique-niques - couteau, cuillère et fourchette ;
- gourde 1,5 à 2 litres ;
- mini trousse à pharmacie avec élastoplast, biogaze, désinfectant...
- lampe de poche (frontale de préférence) ;
- votre appareil photo ;
- Un sac à dos confortable (minimum 30 litres) avec sur-sac en cas de pluie ;
- Une gourde ou une poche à eau (1,5 litre minimum) ;



Pour le soir, au gîte

- Chaussons, espadrilles ;
- Serviette et nécessaire de toilette (privilégiez l'indispensable, les petites contenances) ;
- Pour vos affaires personnelles transportées de gîte en gîte par la logistique, prévoir si possible un seul sac robuste.

Et pour le tout plein de bonne humeur !

FORMALITE ADMINISTRATIVES ET SANITAIRES

Aucune formalité spécifique n'est demandée pour ce séjour. Nous vous prions de bien vouloir vous reporter à nos conditions de ventes pour toutes informations complémentaires concernant ce point.

AUTRES INFORMATIONS

- Les gîtes forestiers sont autonomes en électricité (turbines, photovoltaïque). En 24 volts dans certains bâtis et dans tous les cas ressource limitée. Il ne sera possible de recharger que du petit matériel : téléphone portable ou un appareil photo (sèche-cheveux exclus).
- Draps et couettes fournis, pas besoin de prendre de sac de couchage.
- Vous n'êtes pas assuré de l'intégralité des liaisons téléphoniques, car le circuit se déroule en montagne... avec son cortège de zones d'ombres... mais vous parviendrez à faire un petit coucou à vos proches de temps en temps !
- Les animaux ne sont pas acceptés

ASSURANCE

Il est indispensable de posséder une garantie multirisque bien adaptée.

De ce fait, et conformément à la loi qui régit notre profession, il vous sera systématiquement proposé de souscrire une assurance multirisque, à savoir annulation de voyage, bagages et effets personnels, frais d'interruption du séjour et assistance, qui ne peuvent être dissociés.

La souscription à l'assurance se fait au moment de l'inscription.

Elle est facturée à 4% du prix TTC du séjour.

En cas de souscription chacun est responsable du respect des procédures de déclaration de tout sinistre. Vous êtes donc tenu de lire attentivement les conditions qui régissent le contrat d'assurance et de le conserver durant tout le séjour.

MENTION LEGALE

Association APPAAT Millevaches, siège social : Chez M GRASSER Stéphane, lieu-dit Les Salles 23340 GENTIOUX-PIGEROLLES

SIREN 804 388 965 ; code APE : 9499Z ;

Immatriculation au registre des opérateurs de voyages : IM023140001 ;

RCP 128 994 705 : SARL SAGA-BP 27-69921 OULLINS

Garantie financière 4000713224/0 : Groupama Assurance-Crédit, 5 rue du centre – 93199 Noisy-Le-Grand Cedex